GRIME EATER® ALL PURPOSE LE NETTOYEUR DEGRAISSANT D'AGRUME CONCENTRE

Fiche de données de sécurité

selon le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 01/01/2025 Date de révision: 01/01/2025 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : GRIME EATER® ALL PURPOSE LE NETTOYEUR DEGRAISSANT D'AGRUME CONCENTRE

Code du produit : Non disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Nettoyant tout usage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Grime Eater Products Limited
3610 Odyssey Drive, Unit # 1
L5M 0Z9 Mississauga, ON - Canada
T 905-820-2255, (Ontario excepté) 1-888-424-2976

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (905) 820-2255 (9h00-16h00 HNE Lundi-Vendredi, Langue: Anglais)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Irritant pour la peau 2	H315
Lésions oculaires graves 1	H318
Sensibilisation cutanée 1	H317

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :

GHS05

GHS07

Signal word (GHS-CA) : Danger

Mentions de danger (GHS-CA) : H315 - Provoque une irritation cutanée
H318 - Provoque des lésions oculaires graves
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

Conseils de prudence (GHS-CA) : P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aerosols.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant reutilisation.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin.
P501 - Éliminer le contenu, récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

2.4. Unknown acute toxicity (GHS-CA)

Aucune donnée disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les ingrédients

3.1. Substance

Non applicable.

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
α-Undécyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène)	(n° CAS) 34398-01-1	6
D-Limonène	(n° CAS) 5989-27-5	3
Acide dodécylbenzènesulfonique	(n° CAS) 27176-87-0	2
Métasilicate de sodium	(n° CAS) 6834-92-0	2

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante durant au moins 15 minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Consultez immédiatement une autorité médicale.

Premiers soins après ingestion : Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.

Symptômes/lésions après ingestion : Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.

Agents d'extinction non appropriés : Inconnu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Procédés de nettoyage : Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Les épandages peuvent être glissants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	:	Éviter de respirer la poussière/les vapeurs/le gaz/la brume/les vapeurs/la vaporisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. N'avalez pas le produit. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Mesures d'hygiène	:	Lessivez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Lavez les mains avant de manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	:	Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver à température ambiante. Conservez loin de la chaleur extrême et du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	:	Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.
Protection des mains	:	Porter des gants résistant aux produits chimiques.
Protection oculaire	:	Portez des lunettes de protection approuvées (correctement ajustées qui ne laissent pas passer la poussière ou les éclaboussures et résistantes aux produits chimiques) ainsi qu'une protection faciale (écran facial).
Protection de la peau et du corps	:	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	:	Maintient les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté.
Autres informations	:	Ne pas manger, fumer ou boire là où la substance est manipulée, traitée ou stockée. Se laver les mains minutieusement avant de manger ou de fumer. À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Liquide
Apparence	:	Liquide
Couleur	:	D'orange
Odeur	:	D'orange, citron
Seuil olfactif	:	Aucune donnée disponible
pH	:	11.75 – 12. 75
pH solution	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	:	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	:	Aucune donnée disponible
Point de fusion	:	Aucune donnée disponible
Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non inflammable
Pression de vapeur	:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	1.024
Densité relative de saturation mélange vapeur/air	:	Aucune donnée disponible
Masse volumique	:	Aucune donnée disponible

Densité relative de gaz	:	Aucune donnée disponible
Solubilité	:	Soluble dans l'eau
Log Pow	:	Aucune donnée disponible
Log Kow	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité	:	0 - 20 cps @ 25.0 °C spindle 1 @ 10 RPM lorsqu'elle est faite. Viscosité peut diminuer au fil du temps.
Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C)	:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 3.9 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ne pas mélanger avec des acides. Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques. Diluer à l'eau.

10.2. Stabilité chimique

Stable sous des conditions d'entreposage normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Acides. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : des oxydes de carbone.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé.

GRIME EATER® ALL PURPOSE LE NETTOYEUR DEGRAISSANT D'AGRUME CONCENTRE	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 20 mg/l/4h

D-Limonène (5989-27-5)	
DL50 orale rat	4400 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5 g/kg

Acide dodécylbenzènesulfonique (27176-87-0)	
DL50 orale rat	500 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

Métasilicate de sodium (6834-92-0)	
DL50 orale rat	1153 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Provoque une irritation cutanée. Les résultats des tests indiquent que ce produit n'est pas corrosif pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

D-Limonène (5989-27-5)	
Groupe IARC	3 - Inclassable
National Toxicology Program (NTP) Status	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Symptômes/lésions après inhalation	:	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	:	Provoque une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	:	Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/lésions après ingestion	:	Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Aucune menace écologique lorsque utilisé selon les directives. La dissolution normale de ce produit dans les égouts, fosses sceptiques et usines de traitement d'eau n'est pas considérée un danger environnemental.

12.2. Persistance et dégradabilité

GRIME EATER® ALL PURPOSE LE NETTOYEUR DEGRAISSANT D'AGRUME CONCENTRE	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

GRIME EATER® ALL PURPOSE LE NETTOYEUR DEGRAISSANT D'AGRUME CONCENTRE	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations au niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral. Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de Transport des marchandises dangereuses

Transport des marchandises dangereuses

Non réglementé.

SECTION 15: Informations sur la réglementation

α-Undécyl-ω-hydroxypoly(oxyéthylène) (34398-01-1)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

D-Limonène (5989-27-5)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Acide dodécylbenzènesulfonique (27176-87-0)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Métasilicate de sodium (6834-92-0)
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

SECTION 16: Autres renseignements

Date d'émission	:	01/01/2025
Autres informations	:	Aucun.

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d’aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s’appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en